



## LA PETITE ET LA GRANDE HISTOIRE DE L'AQPC

Propos recueillis par Jean-Yves TREMBLAY, conseiller pédagogique au Cégep de Sainte-Foy et coordonnateur de l'animation pédagogique à l'AQPC.



Dans le cadre de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), nous avons souhaité mettre en relief les premiers pas de cet organisme qui allait animer le milieu collégial et favoriser l'établissement de liens entre les gens qui y travaillent.

Enseignant au Cégep Marie-Victorin puis conseiller pédagogique, GÉRALD SIGOUIN a notamment été l'un des pères fondateurs de l'Association et le premier directeur général de son histoire. Lorsqu'il en a été le président, il a contribué à ce que la naissance de la revue *Pédagogie collégiale* puisse se réaliser dans les meilleures conditions possible. Aujourd'hui retraité, il pose un regard satisfait sur le travail que lui et ses collègues ont accompli ainsi que sur celui qui se fait toujours.

### JEAN-YVES TREMBLAY :

Comment est née l'idée derrière la création de l'AQPC ?

### GÉRALD SIGOUIN :

La naissance de l'AQPC est, entre autres, la conséquence de l'annonce de l'abolition des rencontres des conseillers en recherche et expérimentation (CRE), qui sont en quelque sorte les « ancêtres » de nos conseillers pédagogiques actuels. Les CRE appréhendaient l'isolement professionnel, car il n'y avait en général qu'un seul poste de CRE par établissement, chacun devant porter seul presque toute la responsabilité de l'aide pédagogique au personnel enseignant et de tout le dossier de la recherche. Redoutant la solitude qui découlerait de l'abolition de leurs rencontres, les CRE ont alors décidé d'ouvrir toute grande la porte de la collaboration et des échanges avec d'autres pédagogues du réseau collégial.

C'est dans ce contexte que j'ai été invité à participer à un mouvement qui devait en quelque sorte transformer ma vie professionnelle, mais surtout dynamiser le réseau collégial.

Le colloque de fondation s'est tenu le 4 juin 1981, à Saint-Hippolyte, dans les Laurentides. Il regroupait dix-sept personnes dont douze professionnels, tous conseillers pédagogiques, ainsi que cinq enseignants dont deux de collèges privés. Cette rencontre avait pour objectif de créer un organisme sans but lucratif pour la promotion et le développement de la pédagogie au collégial. Dans notre esprit, le recrutement des futurs membres devait se faire parmi le personnel enseignant, professionnel et cadre des réseaux public et privé, ce qui n'allait pas de soi. Dans le contexte des affrontements syndicaux et patronaux qui avaient lieu depuis la création des cégeps, l'idée était en effet audacieuse. De plus, à l'époque, pour un certain nombre de personnes des collèges, la pédagogie était perçue comme n'ayant ni contenu ni substance, donc, d'un intérêt limité. Un travail de fond était à faire.

Au début, nous n'étions pas pris très au sérieux par notre entourage ni par les directions des collèges mais, peu à peu, nous avons vite trouvé des alliés autant du côté patronal que du côté syndical et ministériel.

En créant l'AQPC, que cherchiez-vous à faire ou à changer ?

gs Nous sortions alors à peine des années soixante-dix, nous étions à une époque où la société québécoise était en pleine ébullition et les conceptions plus traditionnelles de l'enseignement ne semblaient pas toujours répondre aux attentes des étudiants au regard des moyens utilisés par le personnel enseignant. Sur le terrain, les enseignants qui arrivaient du milieu professionnel avaient en général peu de repères pédagogiques, tandis que ceux qui enseignaient au secteur préuniversitaire préconisaient pour la plupart une approche calquée sur celle du fameux cours classique ou de l'enseignement universitaire. Tout cela avait des conséquences souvent néfastes sur la motivation, la persévérance et les résultats des étudiants. Il faut évidemment remettre les choses dans leur contexte : les cégeps avaient été créés, en quelque sorte de toutes pièces, moins d'une quinzaine d'années auparavant. C'est très peu dans l'évolution d'un système



d'éducation. Il y avait plusieurs enseignants qui se cherchaient et qui ne trouvaient pas facilement les moyens pour enseigner avec une certaine efficacité.

Donc, il apparaissait nécessaire de créer un lieu d'appartenance pour la mise en partage des solutions et des trouvailles afin que celles-ci puissent être discutées, adaptées et améliorées. Nous souhaitions avant tout trouver des solutions concrètes pour améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages, tout en assumant nos responsabilités professionnelles. Dès le début, les orientations mêmes de l'AQPC ont fait une place importante à la recherche, entre autres à la recherche pédagogique, pour que les pratiques d'enseignement s'appuient le plus possible sur ses résultats. Dans le même sens, à l'origine de la publication de *Pédagogie collégiale*, il y avait la volonté d'offrir aux recherches subventionnées issues du réseau collégial un lieu de diffusion et de vulgarisation.

Comment la structuration de l'AQPC a-t-elle été rendue possible ?

gs Porter au quotidien l'idée de la création de l'AQPC était exigeant. Il n'y avait d'ailleurs pas vraiment de bousculades pour le faire. Quand je pense que l'AQPC existe encore après trente ans, je suis le premier surpris, car j'ai pu voir à travers quelles difficultés concrètes il a fallu passer. Graduellement, au fil des années, d'une présidence sans secrétariat et sans moyens, nous sommes passés à une association avec un conseil d'administration et une équipe administrative, ce qui a, dans mon esprit, tout changé.

Il ne faut pas oublier non plus que, les premières années, la situation

de l'AQPC était particulièrement difficile sur le plan financier : par exemple, lors du deuxième colloque, plusieurs des cofondateurs de l'AQPC durent verser une caution de 100 \$ chacun pour garantir la tenue de l'événement ! Quelques années plus tard, j'ai dû moi-même me porter garant du compte bancaire de l'Association, donc d'en être personnellement responsable, afin de pouvoir obtenir une marge de crédit entre deux colloques annuels : quand on croit en une cause, on prend les moyens qu'il faut... Mais je ne recommanderais à personne d'assumer de tels risques !

*[...] il apparaissait nécessaire de créer un lieu d'appartenance pour la mise en partage des solutions et des trouvailles afin que celles-ci puissent être discutées, adaptées et améliorées.*

Les colloques annuels de l'AQPC sont et ont toujours été très importants : ils ont dès le départ constitué un de ses outils principaux de rayonnement. Très rapidement, ils sont devenus significatifs pour le réseau collégial et très attendus par le personnel éducatif. Ils étaient le fruit d'un travail d'équipe attentif, et nous mettions beaucoup de temps à en choisir la thématique et le contenu.

Une fois les colloques bien rodés, il a été plus facile de frapper à la porte du ministère de l'Éducation pour obtenir une subvention récurrente, comme ce fut le cas pour la création de la revue *Pédagogie collégiale*. Par la suite, la qualité du contenu de *Pédagogie collégiale* a contribué à son tour à augmenter davantage la crédibilité et le rayonnement de l'Association.

Quels sont les colloques charnières de l'existence de l'AQPC ?

gs Il y a eu plusieurs colloques charnières, dont ceux qui ont permis d'établir des partenariats particuliers et qui ont amené l'AQPC à évoluer sur plusieurs plans. Par exemple, parmi les colloques avec des partenaires, il faut évidemment parler du colloque conjoint avec la Fédération des cégeps tenu en 1988. L'idée paraît banale maintenant, mais il faut savoir qu'il était assez exceptionnel, à l'époque, de réunir dans un même événement des gens de l'administration et des membres du personnel professionnel et enseignant. Cet événement allait contribuer à changer les mentalités de part et d'autre.

Un autre moment marquant est le colloque de 1992, organisé conjointement par l'AQPC et l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC). Il a réuni à Montréal 2 000 personnes du Québec et de tout le Canada. Ce colloque a été un autre moment charnière dans la croissance et la renommée de l'AQPC, mais il a aussi permis d'adopter pour les colloques suivants une pratique de l'ACCC : le recours à la participation de bénévoles issus des collèges partenaires pour organiser les colloques et en assurer le bon déroulement. La générosité et le dévouement de ces bénévoles m'ont d'ailleurs toujours très impressionné. Je me souviens encore d'une journée de pluie lors du colloque de 1993, à Chicoutimi : je revois les bénévoles accompagner spontanément les participants dans le stationnement, avec leur propre parapluie, le sourire aux lèvres. Cet exemple peut sembler banal, mais il montre, pour moi, la solidarité de ces bénévoles, qui est à l'image de celle qui s'est développée à travers le réseau des collèges,



entre autres par l'entremise de ces rencontres annuelles. Le succès de l'AQPC, c'est aussi un peu toute cette solidarité-là.

*Au moment où mes collègues et moi faisons nos premiers pas avec l'AQPC, je ne pouvais pas deviner tout ce que l'Association laisserait derrière elle trente ans plus tard.*

Quand vous comparez le projet que les fondateurs avaient en tête et ce qu'est devenue l'AQPC, que retenez-vous ?

gs Je retiens d'abord que cette idée inclusive de regrouper tous les acteurs du réseau collégial, sans distinction de fonctions, du public comme du privé, a pu aider, à travers les années, à créer un meilleur climat. Parallèlement, par son ancrage pédagogique qui fait des envieux dans d'autres ordres d'enseignement, l'Association a contribué à un plus grand engagement professionnel dans le réseau collégial.

Je retiens également que l'AQPC a vraiment pris sa place, à travers les années, sur l'échiquier du collégial. Maintenant, après trente ans, on peut parler de l'influence et du rayonnement qu'a pu exercer l'AQPC dans ses publications.

Mais, il ne faut pas oublier les interventions officielles de l'AQPC à travers les ans, que ce soit à la Commission sur le collégial, en 1992 ; aux États généraux sur l'éducation, en 1995 ; auprès de l'ancien Conseil des collèges et, par la suite, notamment auprès du Conseil supérieur de l'éducation.

Il y a aussi tous les témoignages de reconnaissance reçus au cours des années dont, plus récemment, la

reconnaissance obtenue par l'AQPC de la part de la Commission canadienne de l'UNESCO, qui l'a accueillie à titre de membre de sa Commission sectorielle de l'éducation.

Cependant il est clair qu'il n'était vraiment pas envisageable, au départ, de mesurer tout l'impact d'un tel organisme sur l'évolution du réseau collégial. En réalité, si l'on regarde les choses autrement, c'est tout le réseau collégial qui s'est doté lui-même d'une hormone de croissance par l'entremise de l'AQPC, si je puis dire.

Dans le même sens, on ne pouvait pas imaginer, à l'époque de la fondation de l'AQPC, les effets des différents lieux d'appartenance créés au fil des ans. Mentionnons les colloques annuels, la revue *Pédagogie collégiale* et, depuis 1990, un prix qui porte désormais mon nom et qui souligne l'apport des personnes ayant contribué plus particulièrement au développement pédagogique du réseau. Puis, il y a eu la création des Mentions d'honneur qui s'adressent aux membres du personnel enseignant s'étant distingués dans leur établissement. Je suis particulièrement fier de voir l'ambiance des banquets annuels de l'AQPC durant lesquels les enseignants peuvent mesurer l'affection et le respect que nous leur portons.

Quelle conclusion tirez-vous des événements de la petite et grande histoire de l'AQPC ?

gs Je sais que l'horloger est toujours fier d'une montre qui tient bien le temps. Je sais que l'AQPC fonctionne bien, et il faut qu'elle demeure une force vive du beau et dynamique réseau collégial. Je ne peux pas m'exprimer autrement, après y avoir consacré l'essentiel de mon énergie

durant les 43 ans et demi de ma vie professionnelle, dont une bonne partie passée très agréablement au sein de l'AQPC.

Au moment où mes collègues et moi faisons nos premiers pas avec l'AQPC, je ne pouvais pas deviner tout ce que l'Association laisserait derrière elle trente ans plus tard. Pour qu'ils puissent mesurer le chemin parcouru, j'aimerais rappeler aux collègues du réseau cette citation tirée d'un Avis du Conseil supérieur de l'éducation publié en 2004, à l'époque de mon départ de la direction générale de l'AQPC :

« Pour en avoir tiré profit une fois de plus, il importe de signaler l'importance que revêt l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), pour le réseau collégial surtout, mais pas uniquement pour lui. Les différents services que l'AQPC fournit au réseau, en mettant à profit l'expertise de ses acteurs, en font une ressource inégalée, un lieu de réflexion particulièrement stimulant et enrichissant. Ne serait-ce que par ses colloques et sa revue *Pédagogie collégiale*, elle a certainement représenté l'un des facteurs majeurs de développement du réseau collégial au cours des dernières années. » (Conseil supérieur de l'éducation, 2004, p. 51)

Je suis évidemment très fier d'avoir contribué avec mes compagnons des premières heures, sans oublier l'apport de ceux qui nous ont suivis, à l'obtention d'une telle reconnaissance pour l'AQPC. ♦

### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Regard sur les programmes de formation technique et la sanction des études : poursuivre le renouveau au collégial*, mars 2004.